service du département des douanes et de l'accise, et indiquant, pour chaque mois de la période comptant du 1er janvier 1925:

(a) La zone maritime dans laquelle ledit croiseur a fait patrouille;

(b) Les ports où il a fait escale, et la durée de

chaque escale; (c) Le nombre de saisies qu'il a opérées, et, d'une façon générale, en quoi consistaient ces saisies;

(d) L'endroit où chacune de ces saisies a été opérée, le nom du navire portant les marchandises saisies, et

le port d'attache de chaque navire;

(e) De quelle façon s'est terminée chaque affaire de saisie—et quelles mesures ont été prises à l'égard du navire saisi et des marchandises saisies, respectivement;

2. Combien ce croiseur a coûté au pays durant chaque mois de ladite période.

La motion est adoptée.

## DEPORTATION D'UN CHINOIS DEMANDE DE DOCUMENTS

L'honorable M. GIRROIR demande au gouvernement:

De produire une copie de tous les documents déposés au ministère de l'Immigration et de la Colonisation, relativement à l'affaire de Le Roi vs Jungo Lee un Chinois à la veille d'être déporté.

La motion est adoptée.

## CAISSES DE RETRAITE .

L'honorable M. BEIQUE propose la deuxième lecture du bill A, intitulée: Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite.

Il dit: Honorables messieurs, ce bill a pour objet d'autoriser les sociétés de caisse de retraite à changer leur nom, par voie de règlement ou résolution, avec le consentement du secrétaire d'Etat. Après que ce consentement aura été donné, avis du changement sera publié dans la Gazette du Canada. Il y a une disposition semblable dans la loi des compagnies.

L'honorable W. B. ROSS: Mon honorable collègue voudra bien me renseigner au sujet de l'article 2. Au cas où le secrétaire d'Etat refuserait d'accepter le nom proposé, alors il peut choisir un autre nom. Cet autre nom devra-t-il être approuvé par les sociétaires? Ne serait-il pas mieux que ces derniers choisissent le nom qu'ils préfèrent donner, et en indiquer un deuxième ou troisième aussi de leur choix?

L'honorable M. BEIQUE: Cette disposition est la même que celle de la loi des compagnies. C'est seulement au cas où le nom soulèverait des objections ou pourrait être confondu avec un autre...

L'honorable W. B. ROSS: Dans ce cas, le secrétaire d'Etat agit comme il l'entend. Les contributaires n'ont rien à y voir.

L'honorable M. BELCOURT: C'est la même chose pour les compagnies.

L'honorable M. BEIQUE: Nous pourrons discuter ce point en comité.

La motion est adoptée, et le bill est lu pour la deuxième fois.

## BILLS DE DIVORCE

Les bills suivants sont déposés:

Bill B, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr."—(L'honorable M. Willoughby.)

Bill C, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews."—(L'honorable M. Willoughby).

Bill D, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy."—(L'honorable M. Willoughby).

Bill E, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner."—(L'honorable M. Willoughby).

Bill F, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet."—(L'honorable M. Willoughby).

Bill G, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms."—(L'honorable M. Willoughby).

Bill H, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson."—(L'honorable M. Shaffner).

Bill I, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury."—(L'honorable M. Shaffner).

Bill J, intitulé: Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly."—(L'honorable M. Shaffner).

Bill K, intitulé: Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane."—(L'honorable M, Schaffner).

Bill A2, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore."—(L'honorable M. Haydon).

Bill M, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland."—(L'honorable M. Schaffner).

Bill N, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer."—(L'honorable M. Schaffner.

Bill O, intitulé: "Loi pour faire droit à Anny Bell Corney."—(L'honorable M. Schaffner).

Bill P, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crozier."—L'honorable M. Schaffner).

Bill Q, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown."—(L'honorable M. Schaffner..